

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Hiver 2021**

Plan de cours

**SIP 3100 Rétroaction de stage**  
**Groupe B**

Cours en ligne

Chargée de cours : Sylvie Archambault  
Sylvie.archambault@umontreal.ca

## Descripteur du cours

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles. L'intervention dans une perspective globale.

### Concomitants: SIP3100 et SIP3006 Crédit 6.0 - Description

L'étudiant effectue un stage d'intervention dans le milieu de la sécurité intérieure. Remarques: Quarante-cinq jours y sont consacrés au 6e trimestre, à raison de 3 jours par semaine.

## Objectifs du cours

### ***Objectifs généraux***

Fournir à l'étudiant des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de futur professionnel en sécurité intérieure en:

- a. Facilitant une intégration de la pratique vécue dans le milieu de stage et des connaissances acquises dans le programme de Sécurité et études policières;
- b. Favorisant une prise de conscience de ses motivations, ses valeurs et ses

sentiments, de ses besoins et ses ressources, de ses forces et ses limites ainsi que de ses intérêts et ses aspirations en tant que professionnel;

- c. L'amenant à prendre une distance critique face aux enjeux propres à son milieu de stage.

### **Les moyens**

---

Les rencontres de l'atelier de rétroaction de stage ont pour but d'amener le groupe à faire une mise en commun de ses connaissances, ses expériences et ses réflexions sur différents sujets concernant les stages en milieu professionnel. La formule de travail qui est privilégiée consiste en un échange entre les étudiants et le professeur à partir des expériences vécues dans le milieu de stage.

L'étudiant est considéré comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier; les professeurs de stage ont pour rôle de faciliter l'exploration du sujet de discussion.

### **Approches pédagogiques**

---

- *Exposés magistraux*
- *Échanges en groupes*
- *Conférences*
- *Lectures*

Tous les exercices, lectures, descriptions des travaux, références et grilles d'évaluations se retrouvent dans le document intitulé « La trousse de stage » qui sert de références pour les cours SIP 3001 *Préparation de stage* & SIP 3100 *Rétroaction de stage*.

Un site internet du cours (**StudiUM**) sera mis à la disposition des étudiants à partir du réseau interne de l'université. Les étudiants auront un accès illimité à ce site durant toute la session par le réseau interne de l'université ou au moyen de leurs propres liens Internet. Les étudiants pourront y recevoir diverses informations concernant le cours, télécharger des documents en ligne, être tenus au courant des activités pédagogiques prévues, se renseigner sur les consignes, etc.

Pour avoir accès à ce site, il faut que l'étudiant soit dûment inscrit sur les registres de l'université, l'UNIP qui lui est alors attribué lui donnera accès à son portail UdeM.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### Outils d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques sera évaluée par trois moyens:

- 1) Évaluation du stage par le superviseur de milieu et appréciation du professeur de stage : (25 %)
- 2) Rapport final de stage : (40 %)
- 3) Présentation d'affiche (total 35%)
  1. Affiche (25%);
  2. Présentation oral de l'affiche (10 %)

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Évaluation du superviseur de stage	25 %	16 avril 2021
2. Rapport final de stage	40 %	09 avril 2021
3. Affiche	25 %	16 avril 2021
4. Présentation orale	10%	16 avril 2021

### Barème de notation

#### Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

## Calendrier du déroulement du cours

<b>Cours du 15 janvier</b>	Suite et fin des présentations orales de SIP3001 Présentation du plan cours Journal de bord Présentation des évaluations Tour de table sur les milieux de stage
<b>Cours du 22 janvier</b>	Le choc des générations Tour de table
<b>Cours du 29 janvier</b>	Suivi sur les stages – Tour de table
<b>Cours du 5 février</b>	<b>Conférence</b> sur la « saine utilisation des réseaux sociaux » par Christian Masson (les 4 groupes ensemble)
<b>Cours du 12 février</b>	Suivi sur les stages – Tour de table
<b>Cours du 19 février</b>	<b>Conférence : Le renseignement et l'enquête</b> (les 4 groupes ensemble)
<b>Cours du 26 février</b>	Comment bien se préparer à une entrevue
5 mars	Semaine de relâche
<b>Cours du 12 mars</b>	<b>Conférence : La sécurité corporative</b> (les 4 groupes ensemble)
<b>Cours du 19 mars</b>	Suivi sur les stages – Tour de table
<b>Cours du 26 mars</b>	<b>Conférence : La Cybercriminalité</b> (les 4 groupes ensemble)
Cours du 2 avril	Congé
<b>Cours du 9 et 16 avril</b>	Évaluation finale dans vos milieux de stages respectifs Remise de vos rapports de stages Remise de vos affiches Présentations orales

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

### ***Captation visuelle ou sonore des cours***

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

### ***Règlement des études de premier cycle***

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :  
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf)

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.